

UNE COUVERTURE OPTIMALE

Néoliane Multi-Accidents

Avec Néoliane Multi-Accidents choisissez les garanties adaptées à vos besoins, votre âge et votre budget pour vous protéger financièrement contre les accidents de la vie.

Des garanties simples et complètes	Formule 1	Formule 2	Formule 3	Formule 4	Formule 5
	Souscription possible de 18 à 70 ans inclus pour l'adhérent principal et son conjoint et de 0 à 17 ans inclus pour les enfants.				
Capital décès accidentel *	20 000 €	30 000 €	40 000 €	50 000 €	60 000 €
Capital infirmité permanente accidentelle (dès 5 % d'invalidité)	20 000 €	30 000 €	40 000 €	50 000 €	60 000 €
Indemnisation journalière en cas d'hospitalisation suite à un accident **	20 €/jour	30 €/jour	40 €/jour	50 €/jour	60 €/jour
Capital fractures/brûlures	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €

* Garantie exclue pour les moins de 18 ans.

** Dès 24 heures d'hospitalisation et pour une durée maximum de 60 jours.

Les avantages de Néoliane Multi-Accidents

- ✓ Un contrat forfaitaire : vous choisissez dès l'adhésion le montant de l'indemnisation que vous percevrez en cas d'accident
- ✓ 5 niveaux de garanties au choix
- ✓ Garanties valables en France et dans le monde entier
- ✓ Indemnisation jusqu'à 60 000 € en cas d'infirmité permanente ou de décès par accident
- ✓ Une couverture jusqu'à 75 ans inclus
- ✓ Des services d'assistance complets en cas d'urgence, d'incapacité, d'immobilisation prolongée ou de décès. (Aide à domicile, prise en charge des enfants, aide à l'adaptation du logement en cas de handicap...)
- ✓ Une adhésion rapide et simple, sans formalité médicale et administrative

